

Mairie de Le Couderc

ARRONDISSEMENT de Couderc

DU Vingt quatre novembre an mil huit cent trente-cinq à deux heures du matin

ACTE DE MARIAGE de Joseph Augustin Kerpès département de Mayenne

âgé de vingt six ans, né à Le Couderc le deux du mois d' août mil huit cent vingt profession de publicien domicilié à Le Couderc

et de Marie Thérèse Gesteau Agan département de Mayenne

âgée de vingt six ans, née à Le Couderc le deux du mois de novembre mil huit cent vingt profession de épouse de Joseph Augustin Kerpès domicilié à Le Couderc

et de Marie Thérèse Gesteau Agan département de Mayenne

âgée de vingt six ans, née à Le Couderc le deux du mois de novembre mil huit cent vingt profession de épouse de Joseph Augustin Kerpès domicilié à Le Couderc

N° 17

Et de Marie Thérèse Gesteau Agan département de Mayenne

âgée de vingt six ans, née à Le Couderc le deux du mois de novembre mil huit cent vingt profession de épouse de Joseph Augustin Kerpès domicilié à Le Couderc

et de Marie Thérèse Gesteau Agan département de Mayenne

âgée de vingt six ans, née à Le Couderc le deux du mois de novembre mil huit cent vingt profession de épouse de Joseph Augustin Kerpès domicilié à Le Couderc

Les actes préliminaires sont à la publication faite par nous sur demande faite par les contractants, savoir :
 1° Le contrat de mariage, en vertu duquel les contractants ont déclaré prendre en mariage l'un et l'autre, et les devoirs respectifs des époux.
 2° Le contrat de mariage, en vertu duquel les contractants ont déclaré prendre en mariage l'un et l'autre, et les devoirs respectifs des époux.
 3° Le contrat de mariage, en vertu duquel les contractants ont déclaré prendre en mariage l'un et l'autre, et les devoirs respectifs des époux.

et le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1^{er} du Code civil, sur le Mariage, concernant les droits et les devoirs respectifs des époux.

Les contractants ont déclaré prendre en mariage l'un et l'autre, et les devoirs respectifs des époux.

En présence de Antoine Pacquet âgé de vingt six ans, profession de propriétaire, non parent ni allié par époux, domicilié à Le Couderc département de Mayenne

De Marie Thérèse Gesteau Agan âgée de vingt six ans, profession de épouse, non parent ni allié par époux, domiciliée à Le Couderc département de Mayenne

De Marie Thérèse Gesteau Agan âgée de vingt six ans, profession de épouse, non parent ni allié par époux, domiciliée à Le Couderc département de Mayenne

Et de Marie Thérèse Gesteau Agan âgée de vingt six ans, profession de épouse, non parent ni allié par époux, domiciliée à Le Couderc département de Mayenne

Après quoi, moi Officier public de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, par les contractants, lesquels ont déclaré en être avertis.

Antoine Pacquet Marie Thérèse Gesteau Agan Marie Thérèse Gesteau Agan Marie Thérèse Gesteau Agan

Antoine Pacquet Marie Thérèse Gesteau Agan Marie Thérèse Gesteau Agan Marie Thérèse Gesteau Agan

Acte de mariage par nous devant et en vertu de nos pouvoirs, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1^{er} du Code civil, sur le Mariage, concernant les droits et les devoirs respectifs des époux.

Mairie de Le Couderc ARRONDISSEMENT de Couderc

ACTE DE MARIAGE de Joseph Augustin Kerpès département de Mayenne

âgé de vingt six ans, né à Le Couderc le deux du mois d' août mil huit cent vingt profession de publicien domicilié à Le Couderc

et de Marie Thérèse Gesteau Agan département de Mayenne

âgée de vingt six ans, née à Le Couderc le deux du mois de novembre mil huit cent vingt profession de épouse de Joseph Augustin Kerpès domicilié à Le Couderc

N°

Et de Marie Thérèse Gesteau Agan département de Mayenne

âgée de vingt six ans, née à Le Couderc le deux du mois de novembre mil huit cent vingt profession de épouse de Joseph Augustin Kerpès domicilié à Le Couderc

et de Marie Thérèse Gesteau Agan département de Mayenne

âgée de vingt six ans, née à Le Couderc le deux du mois de novembre mil huit cent vingt profession de épouse de Joseph Augustin Kerpès domicilié à Le Couderc

Les actes préliminaires sont :
 1° Le contrat de mariage, en vertu duquel les contractants ont déclaré prendre en mariage l'un et l'autre, et les devoirs respectifs des époux.
 2° Le contrat de mariage, en vertu duquel les contractants ont déclaré prendre en mariage l'un et l'autre, et les devoirs respectifs des époux.
 3° Le contrat de mariage, en vertu duquel les contractants ont déclaré prendre en mariage l'un et l'autre, et les devoirs respectifs des époux.

et le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1^{er} du Code civil, sur le Mariage, concernant les droits et les devoirs respectifs des époux.

Les contractants ont déclaré prendre en mariage l'un et l'autre, et les devoirs respectifs des époux.

En présence de Antoine Pacquet âgé de vingt six ans, profession de propriétaire, non parent ni allié par époux, domicilié à Le Couderc département de Mayenne

De Marie Thérèse Gesteau Agan âgée de vingt six ans, profession de épouse, non parent ni allié par époux, domiciliée à Le Couderc département de Mayenne

De Marie Thérèse Gesteau Agan âgée de vingt six ans, profession de épouse, non parent ni allié par époux, domiciliée à Le Couderc département de Mayenne

Et de Marie Thérèse Gesteau Agan âgée de vingt six ans, profession de épouse, non parent ni allié par époux, domiciliée à Le Couderc département de Mayenne

Après quoi, moi Officier public de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi.

Antoine Pacquet Marie Thérèse Gesteau Agan Marie Thérèse Gesteau Agan Marie Thérèse Gesteau Agan

Antoine Pacquet Marie Thérèse Gesteau Agan Marie Thérèse Gesteau Agan Marie Thérèse Gesteau Agan